

LE RÉSEAU IL93, NOTRE

ADN

**A
G**

**PRÉCARITÉ
LOGEMENT
COMMUNICATION
LOGEMENT
DES JEUNES
GESTION
LOCATIVE
& TRAVAIL
SOCIAL**

DES COMMISSIONS

SOMMAIRE

INTERLOGEMENT93

4 | Le réseau

6 | Les adhérents

LES COMMISSIONS

10 | Commission précarité

11 | Commission communication

12 | Commission pour le logement
des jeunes

13 | Commission logement
Commission gestion locative
et travail social

14 | L'AG des coms

TRAVAIL SOCIAL EN RÉSEAU

15 | Entretien - le point de vue de
Marcel Jaeger

21 | Et demain, le réseau IL93 ?

24 | Microtrottoir
Le réseau, késako ?

ÉCHOS DU RÉSEAU

27 | Trophée directions
Journées Ikambere

28 | Inauguration du centre
de stabilisation J. Salvador
Actualités
Plan d'urgence pour la veille
sociale

29 | Colloque « Lutte contre le
système prostitutionnel et ac-
compagnement des victimes »
Groupes de travail post-sémi-
naires
Util93 : Lieux ressources pour
sans abri

L'ASSOCIATION DU TRIMESTRE

30 | L'ALJ

31 | L'ALJ en 6 questions

édito

Si notre association Interlogement93 a traversé des mois difficiles de doutes et de troubles au cours du premier semestre 2016, grâce aux mobilisations de ses salariés, de ses adhérents, de ses administrateurs, porteurs de valeurs partagées, nous nous sommes tous engagés, pour que notre réseau irradie encore et encore. Il est temps de nous tourner vers l'avenir avec la force que ces difficultés ont révélée. Constituer un réseau depuis vingt-six ans est une ressource précieuse pour les actions en Seine-Saint-Denis et celles qu'il irrigue en Île-de-France. Cela s'entretient avec de l'huile de coude, de la colle sociale, des pratiques humanistes, de l'amitié et de l'entraide. Autant d'antidotes aux égoïsmes qui nous guettent, aux replis qui nous réduisent... Cet Infolog veut mettre en valeur les acteurs de ce territoire, les femmes et les hommes qui composent et articulent des actions sociales avec engagement et professionnalisme, prometteurs de solidarité. Ils méritent d'être cités au même titre que les personnes qu'ils accompagnent. Leur qualité peut être partagée au-delà des difficultés quotidiennes, des inquiétudes du lendemain pour la sécurité des uns et pour les moyens d'agir des autres. Les questions relatives à la pertinence et la cohésion de notre réseau, traversent les pages de ce numéro.

L'assemblée générale des commissions

L'AG des commissions 2016, a révélé la capacité de l'ensemble des participants, salariés et administrateurs d'Interlogement93 comme des associations adhérentes, à organiser un événement fédératif d'importance. La volonté de faire évoluer notre



2017, renouveau de notre projet associatif

inter-association y fut démontrée pour cultiver plus d'engagements solidaires, d'espoir ! Restons attentifs et pertinents pour entretenir la maille de ce réseau associatif en Seine-Saint-Denis, qu'il développe pour chacun la capacité à innover, et à construire des projets et des solutions utiles aux personnes fragilisées par leurs parcours, leurs histoires de vies douloureuses et accidentées.

De nombreux chantiers sont au programme de l'année 2017 !

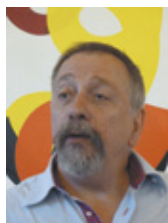
La dynamique de notre réseau sera très souvent sollicitée. Ensemble nous pouvons compter sur l'intelligence plurielle que nous sommes capables de développer. Nous devons être à la hauteur des besoins nouveaux, et chaque jour plus prégnants, qui assaillent les séquanodionisiens. Nos actions collectives peuvent les soulager et les accompagner vers un devenir moins rugueux.

Pour que vive et se développe Interlogement93, nous avons besoin de l'énergie de chacune et de chacun. C'est à cette cohésion et cette solidarité que je fais appel et sur laquelle je sais pouvoir compter ! Les ébullitions traversées et vos manifestations d'intérêt pour le renouveau de

notre projet associatif ne laissent planer aucun doute ni sur votre engagement, ni sur votre volonté, ni sur notre capacité à relever le défi. Je nous espère donc, au cours des mois à venir, encore davantage réactifs, inventifs et productifs.

Voyons large pour servir les enjeux d'un territoire sans cesse plus dense, soyons généreux pour réduire la détresse et la

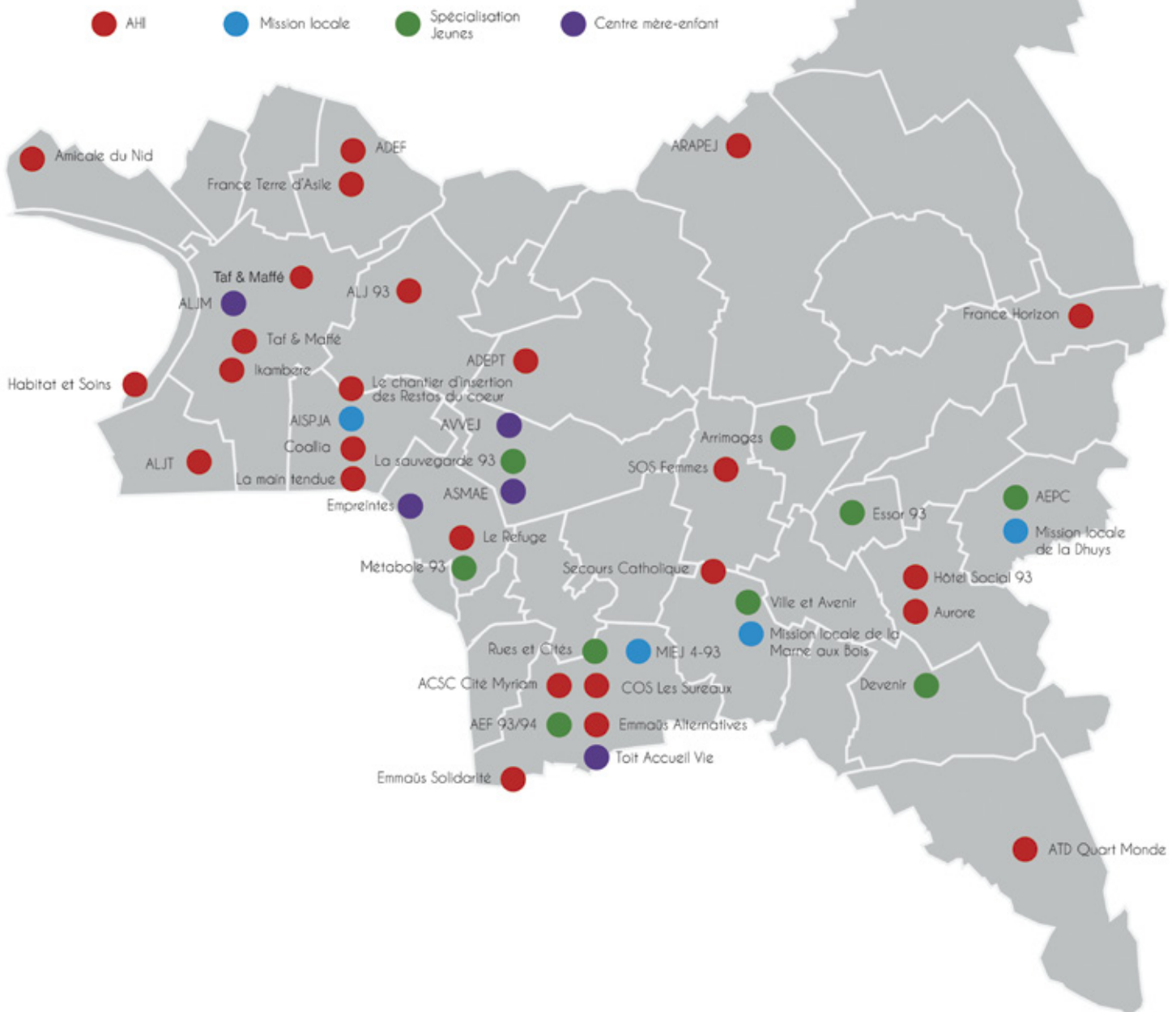
précarité. Notre réseau sera demain plus fort qu'il ne l'a jamais été, j'en ai la conviction, vous en avez l'énergie !



Philippe Martel,
président

Le réseau

Créée en 1990, l'association Interlogement93 est née de la volonté de centres d'hébergement et de réinsertion sociale et autres structures d'hébergement de la Seine-Saint-Denis de se réunir pour rendre effectif l'accès au logement et faciliter la sortie des dispositifs d'hébergement. Depuis sa création, la stratégie de l'association repose sur son réseau fédératif. Elle permet de peser davantage auprès des pouvoirs publics et de soutenir des projets collectifs. Interlogement93 s'efforce de siéger et de représenter le positionnement fédératif dans toutes les instances exécutives ou consultatives des champs d'intervention de l'ensemble des adhérents.



Interlogement93



La force fédérative repose sur :

- les adhésions à des principes communs énoncés dans la charte ;
- les prises de décisions solidaires ;
- le partage des projets et l'échange des savoirs ;
- la coopération entre les adhérents ;
- l'animation du réseau ;
- le soutien aux associations adhérentes.

La gouvernance d'Interlogement93 est assurée par son assemblée générale, son conseil d'administration et son bureau :

- **L'assemblée générale** est composée de quarante-deux associations adhérentes (en 2017). Elle se réunit une fois par an. Elle contrôle le fonctionnement de l'association, entend les rapports moraux et financiers de l'association et approuve les comptes.
- **Le conseil d'administration** est composé de vingt et un membres au maximum. Il définit les orientations politiques et stratégiques, gère l'association et donne délégation pour toute représentation dans les instances extérieures. Il se réunit environ dix fois par an.
- **Le bureau prend** les décisions stratégiques et opérationnelles importantes pour l'association. Il se réunit environ dix fois par an.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Associations accompagnant ou hébergeant des adultes de plus de 26 ans

- AFCHAIN Sandrine, Aurore
- AVEZ Philippe, Le Refuge
- BARBIER Gérard, Hôtel Social 93/La main tendue
- BERREBY Joseph, La Sauvegarde 93
- GARREAU Jean-Paul, ACSC Cité Myriam
- KOBLIK Ariane, ADEPT
- MOREL Bruno, Emmaüs Solidarité
- NEFFATI Nabil, France Horizon
- PERNOT Christine, SOS Femmes 93

Associations accompagnant ou hébergeant des jeunes de moins de 26 ans

- FLEURY Patrice, Empreintes
- JOLY Anne-Laure, ASMAE La Chrysalide
- LEGER Patricia, Amicale du Nid 93
- MARTEL Philippe, Essor 93
- MONTALBAN AROCA Vicent, COS Les Bureaux
- NOEL Marc, Devenir Les Gavroches
- NOMINET Laurence, AEPC
- PALITO Stéphane, Toit Accueil Vie
- VINCENT Sophie, ALJT

Personnes physiques

- ALBERT Bruno
- MOULIN Bernard
- VACHEZ Marie-Claude

COMPOSITION DU BUREAU

- MARTEL Philippe, Président
- LEGER Patricia, Vice-présidente
- NEFFATI Nabil, Vice-président
- FLEURY Patrice, Secrétaire
- AFCHAIN Sandrine, Secrétaire adjointe
- PERNOT Christine, Secrétaire adjointe
- GARREAU Jean-Paul, Trésorier
- BARBIER Gérard, Trésorier adjoint
- MOULIN Bernard, Trésorier adjoint

Les adhérents du réseau

interlogement93 valorise la diversité des associations adhérentes dont elle tire sa force. Le large éventail de publics accompagnés, de compétences et de champs d'intervention représentés en son sein, favorise synergie et transversalité dans la réflexion et les pratiques



➤ ACSC CITÉ MYRIAM

La Cité Myriam est une association des cités membres du réseau Secours catholique.

Aujourd'hui, excepté le CHRS, la Cité Myriam est structurée en trois pôles : le pôle urgence/logement (logements passerelles, 5 CHU, centre de stabilisation, pension de famille, dispositif Accueil Myriam Hôtel, site d'accueil et d'hébergement d'urgence pour personnes roms, service ASLL), le pôle technique (ateliers d'adaptation à la vie active (CAVA) et le pôle médico-social (appartements de coordination thérapeutique, maison relais-résidence accueil).



➤ ADEF

L'ADEF est une association indépendante de droit privé créée en 1967 pour poursuivre une activité, dans les années 1950, de gestion de

foyers d'hébergement pour des salariés d'entreprises du bâtiment et de la métallurgie éloignés temporairement de leurs familles. Dans le cadre de la réhabilitation de foyers de travailleurs migrants en résidences sociales, l'ADEF apporte aujourd'hui une solution de logements prêts à vivre. Ils répondent aux besoins temporaires ou plus durables de personnes qui ne souhaitent pas ou n'ont pas la possibilité d'accéder à un logement ordinaire.



➤ ADEPT

L'Adept a vocation à promouvoir la reconnaissance des tsiganes/gens du voyage en tant que citoyens par l'ensemble de la société et à mettre en place des actions pour l'insertion par l'habitat, le social, l'économique et le culturel de ces familles tsiganes/gens du voyage. Ses activités se structurent dans le cadre d'un centre social autour de trois dimensions : l'accueil, l'accompagnement global et les actions d'insertion.



➤ AEF 93/94

L'AEF 93/94, membre de la fédération ANEF, créé en faveur des jeunes filles en situation de rupture, élargit son champ d'intervention à la prévention, la réinsertion, l'hébergement de jeunes gens et jeunes filles en difficulté. En Seine-Saint-Denis, l'association gère une Maison d'enfants à caractère social (MECS) mixte, un foyer éducatif de jeunes femmes et un service appartements pour celles en contrat jeune majeur. Les enfants et jeunes femmes sont orientés par la protection de l'enfance ou le ministère de la justice.



➤ AEPC CONCORDE

L'Association d'éducation et de protection Concorde œuvre depuis 1969 en direction de personnes âgées de 6 à 20 ans. Chaque personne est orientée vers l'association par

le ministère de la Justice et/ou par la protection de l'enfance. Elle propose un accueil associant accompagnement socio éducatif et hébergement, pour 150 jeunes qui sont accueillis au sein de ses maisons situées dans les environs de Montfermeil.



➤ AISPJA

Née sous l'impulsion de la municipalité en 1982, l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes (AISPJA) est le support juridique de la Mission locale d'Aubervilliers.

Le rôle de la Mission locale d'Aubervilliers est d'accueillir, d'informer et d'accompagner des jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire. L'objectif est de permettre à chaque jeune de bénéficier d'un parcours cohérent de formation et d'insertion.



➤ ALJ

L'ALJ propose un hébergement adapté à différentes situations économiques et sociales (public jeune et partenariat avec Inser'éco depuis 2012 pour l'accueil du public en insertion par l'activité économique) et met en place un accompagnement personnalisé afin de sécuriser les parcours professionnels, permettre à chacun de développer sa citoyenneté et faciliter l'accès au logement.



➤ ALJM

L'Association accueil logement jeunes mères (ALJM) a été créée en 1988. Elle comprend un centre mères-enfants pour mères isolées et un lieu d'accueil et de rencontre parents-enfants (LARPE)

Le centre mères-enfants accueille 35 familles dans des logements éclatés, pour certains partagés. L'objectif est qu'elles intègrent toutes un logement individuel en bail glissant grâce à des partenariats avec les bailleurs sociaux. Le LARPE est ouvert 3 demi-journées par semaine aux résidentes et aux habitants de Saint Denis.



➤ ALJT

L'ALJT propose, au sein de résidences sociales et résidences pour jeunes travailleurs, plus de 6 300 studios pour jeunes actifs de 18 à 30 ans en Île-de-France. L'ALJT, ce n'est pas qu'un logement. C'est aussi la possibilité de bénéficier d'un ensemble de services pour gagner en autonomie. Être résident à l'ALJT permet aux jeunes de bénéficier de conseils et d'accompagnement de la part des équipes dans les démarches administratives et sur les thématiques du logement, de l'emploi et de la santé.



AMICALE DU NID 93

L'Amicale du nid est une association nationale à vocation sociale qui rencontre, accueille et accompagne les personnes concernées par la prostitution ainsi que les victimes du proxénétisme ou de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. En Seine-Saint-Denis, l'association a développé des services d'aller vers, d'accompagnement social en milieu ouvert, d'hébergement et d'accès au logement afin de soutenir de façon adaptée les parcours de sortie de prostitution et d'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles reçues dont certains peuvent accueillir des femmes victimes de violences avec ou sans enfants. L'établissement pilote aussi la réalisation de formations destinées aux intervenants sociaux et médico-sociaux du département.



ARAJEJ 93 – CASP

L'Arapej 93, établissement du CASP, est composé de trois services : le CHRS, le service de placement à l'extérieur et le « dispositif jeunes ». Le CHRS propose un hébergement et un accompagnement psychosocial global à des hommes sortant de détention et/ou en aménagement de peine. Le service de placement à l'extérieur, héberge et accompagne en vue de leur réinsertion des hommes dans le cadre de leur aménagement de peine en placement à l'extérieur. Le « dispositif jeunes », dispositif expérimental, propose un hébergement et un accompagnement social à 18 jeunes en situation précaire sur le département de la Seine Saint Denis.



ARRIMAGES

Arrimages est une association de prévention spécialisée. Les équipes d'éducateurs de rue conduisent, dans la durée, des actions auprès des populations (enfants, jeunes, adultes, familles) concernant tous les aspects quotidiens (emploi, formation, scolarité, loisirs, difficultés administratives, problèmes judiciaires, difficultés familiales, cadre de vie). Elle s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance.



ASMAE LA CHRYSALIDE

Asmae Sœur Emmanuelle est une ONG de solidarité internationale qui accompagne des associations locales dans 8 pays en soutien au développement des enfants. En France, elle est opérateur direct à travers le centre mère enfants La Chrysalide et le programme d'appui au développement communautaire Divers Cité. La Chrysalide accompagne 19 familles composées de jeunes mères et de leurs enfants (un de moins de trois ans), dans des logements autonomes réunis sur un même site à Bobigny.



ATD QUART MONDE

Le centre de promotion familiale ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand (CHRS) accompagne 50 familles marquées par des ruptures dont celle du logement. Ces familles doivent pouvoir trouver, à partir de la sécurité du logement (hébergement dans un logement social pour 18 à 36 mois) et de l'accompagnement (social, petite enfance, enfance, culture, logement), les moyens pour réaliser leur projet familial et construire des liens avec leur environnement.



AUORE

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie près de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle. Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prises en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.



AVVEJ

Le CME de l'AVVEJ, basé à Bobigny, accueille 34 femmes majeures avec leur(s) enfant(s) dans des appartements éducatifs situés en Seine-Saint-Denis. Cet accompagnement, mené par une équipe pluridisciplinaire, vise à soutenir le lien mère-enfant, travailler la question du lien père-enfant, rompre l'isolement, s'inscrire dans un nouvel environnement, permettre l'accès aux droits et devenir, à terme, locataire en titre.



COALLIA

Coallia regroupe plus de 2000 salariés qui interviennent dans quatre grands secteurs d'activité : l'habitat social adapté, l'hébergement social, la promotion sociale (formation professionnelle et accompagnement social) et le médico-social (personnes âgées et adultes handicapés). L'association intervient dans 10 régions et 24 départements français. En Seine-Saint-Denis, Coallia gère douze établissements d'hébergement (structures d'accueil de personnes handicapées, foyers, CADA) et cinq résidences sociales.



COS LES SUREAUX

Implanté à Montreuil, le COS Les Sureaux et son centre d'hébergement accueille depuis son ouverture en 1967 des personnes en difficultés sociales. Le CHRS accueille et accompagne des personnes isolées de 18 à 35 ans en collectif et en appartements partagés. Le CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile), créé en 2005 afin de faire face à l'afflux de demandeurs d'asile dans le département, accueille et accompagne des demandeurs d'asile isolés dans 12 appartements partagés.



DEVENIR

L'association Devenir, agréée par l'aide sociale à l'enfance de Seine-Saint-Denis, gère trois établissements situés à Neuilly-sur-Marne : une Maison d'enfants à caractère social (MECS) de 31 jeunes mixtes de 10 à 18 ans, un Service d'accueil d'urgence et d'orientation (SAUO) de 17 jeunes de 12 à 18 ans et un Service de suite de 22 places d'hébergement en appartements partagés et studios et 44 places d'accompagnement chez des assistantes familiales pour des jeunes de 16 à 21 ans.



EMMAUS ALTERNATIVES

L'association Emmaüs alternatives est membre du mouvement Emmaüs depuis sa création en 1991. En Seine-Saint-Denis, elle gère : 1 CHRS de 35 places en logement diffus, des places d'appartement de coor-

dination thérapeutique en logement diffus, le guichet unique d'admission en ACT pour l'ensemble des places d'ACT du département, 1 accueil de jour, 1 dispositif d'instruction et de référence RSA pour personnes sans domicile fixe et personnes issues de la communauté des gens du voyage, 1 service d'aide alimentaire et 2 chantiers d'insertion sur le département de Seine-Saint-Denis et de Paris.



▶ EMMAÜS SOLIDARITÉ

Emmaüs solidarité intervient dans le domaine de l'hébergement, de l'accompagnement social, et du logement d'insertion. L'accueil y est inconditionnel.

Sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, l'association gère dans le département le CHRS Prost, deux pensions de famille, des appartements ALT (allocation logement temporaire) et la résidence Jean Jaurès.



▶ EMPREINTES

Le CME Empreintes a pour objectif de placer les mères en position de responsabilité avec leurs enfants et dans leur parcours social et professionnel, de favoriser le maintien ou la restauration des relations familiales et de soutenir les mères dans leur accès aux droits, à un travail et à un logement définitif. C'est un logement-foyer à Pantin et des appartements en diffus pour une capacité de 110 personnes. L'établissement dispose de 36 places Altho pour familles, en studios ou en cohabitation.



▶ ESSOR 93

ESSOR93 accueille des publics âgés de plus de 18 ans, toutes compositions familiales confondues. Elle propose des hébergements en appartements individuels répartis en Seine-Saint-Denis et un accompagnement à l'insertion. 3 services sont dédiés à ses usagers et adhérents : insertion, hébergement et culture, sports et loisirs. 34 salariés y compris les cadres composent ses équipes.



▶ FRANCE HORIZON

Anciennement dénommée Comité d'entraide aux français rapatriés, l'association France Horizon héberge et accompagne vers l'insertion les personnes en situation d'exclusion sociale et accueille les personnes âgées en perte d'autonomie. En Seine-Saint-Denis, France Horizon gère deux centres d'hébergement, à Vaujours et à Aubervilliers. Elle gère par ailleurs le dispositif AVDL DALO Accompagnement avec d'autres associations du territoire.



▶ FRANCE TERRE D'ASILE

France terre d'asile, fondée en décembre 1970, a principalement pour but le maintien et le développement d'une des plus anciennes traditions françaises, celle de l'asile, et de garantir en France l'application de toutes les conventions internationales pertinentes. En Seine-Saint-Denis, les activités de France terre d'asile sont menées dans le cadre des centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) de Stains et de Saint-Denis et au sein du centre de rétention administrative de Bobigny.



▶ HÔTEL SOCIAL 93

Hôtel social 93, association créée en 1985, entend lutter contre l'exclusion liée à la rupture de logement ou d'hébergement, à l'errance, à l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis. Hôtel social 93 accueille toutes les formes d'exclusion, de la rue au relogement, à travers des services de premier accueil (centre d'accueil de jour, Samusocial 93), des centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion, des logements adaptés (maison relais, résidence sociale), des services d'accompagnement vers et dans le logement de ménages non hébergés. L'association compte 20 services, 760 places, 150 salariés et 50 bénévoles. Hôtel social 93 est membre du groupement ABRI.



▶ IKAMBERE

Ikambere qui signifie « la maison accueillante » en langue rwandaise est avant tout un lieu convivial et chaleureux pour permettre aux femmes migrantes, vivant avec le VIH/Sida, de rompre l'isolement.

L'association est basée à Saint-Denis depuis 1997. Au sein d'un centre d'accueil de jour, les assistantes sociales, animateurs/trices et médiatrices de santé d'Ikambere mettent en œuvre un programme de prise en charge globale de la personne qui vise son insertion socio-professionnelle pour accéder à l'autonomie comme objectif ultime.



▶ LA MAIN TENDUE

La vocation initiale de la Main tendue, depuis 80 ans au service de la population d'Aubervilliers, était de prodiguer des soins à une population, souvent en très grande pauvreté, qui n'y avait pas accès. Lutte contre alcoolisme, soutien social des familles vinrent compléter l'action de l'association. Au fil des années, confrontée à des demandes d'hébergement d'urgence de la part de femmes victimes de violence, victimes de réseaux de prostitution, de SDF, l'association a développé une réponse spécifique. L'association compte aujourd'hui un service de soins infirmiers, 7 centres d'hébergement totalisant 235 places et s'appuie sur 50 salariés. La Main tendue est membre du groupement ABRI.



▶ LE CHANTIER D'INSERTION DES RESTOS DU CŒUR DE PARIS

Afin de mettre en place une structure plus solide pour distribuer des plats chauds, l'association départementale de Paris a créé le chantier d'insertion d'Aubervilliers en 2000 qui prépare les repas dont la distribution est assurée par des bénévoles.



▶ LE REFUGE

L'association Le Refuge de Pantin a été créée en 1996 pour soutenir des projets favorisant l'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes dites en errance ou sans domicile fixe. Les valeurs de l'association sont les suivantes : humanisme, accueil inconditionnel, respect des principes de laïcité, considération vis-à-vis des personnes accueillies ainsi que valorisation et mise en œuvre des droits de la personne. Le Refuge a fait le choix de développer des équipes pluridisciplinaires et des partenariats prenant en compte l'ensemble des besoins exprimés par les personnes accueillies.



➤ **MÉTABOLE 93**

Métabole est un dispositif psychosocial d'accueil et d'accompagnement d'adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 21 ans, qui consiste à participer à l'amélioration de leur bien être matériel, physique, psychique et social. Les jeunes accueillis sont mis en situation d'autonomie en studios, appartement partagé ou foyers de jeunes travailleurs en Seine-Saint-Denis ou à Paris. Leur référent unique est un accompagnateur psychosocial (psychologue), chargé du suivi thérapeutique et de l'insertion socioprofessionnelle. Un éducateur spécialisé intervient dans l'hébergement en début et en fin de parcours pour aider le jeune dans sa gestion quotidienne.



➤ **MIEJ 4-93**

La Mission locale intercommunale pour l'emploi des jeunes (MIEJ) a été créée en 1998 pour les villes de Montreuil, Bagnolet, Noisy-le-Sec et Romainville. La MIEJ 4-93 propose des entretiens individuels et organise des actions collectives comme les ateliers logement (une fois par mois), recherches d'emploi ou les « mobilisations » linguistiques.



➤ **MISSION LOCALE DE LA DHUYS**

La Mission locale pour l'emploi de la Dhuy accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour une insertion sociale et professionnelle. Elle couvre les villes de Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Livry-Gargan, Le Raincy, Vaujours et Coubron.



➤ **MISSION LOCALE DE LA MARNE AUX BOIS**

La Mission locale de la Marne-aux-Bois accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour une insertion sociale et professionnelle sur le secteur Rosny-sous-Bois/Neuilly-Plaisance. L'association emploie une conseillère en économie sociale et familiale pour traiter avec les jeunes les questions périphériques à l'insertion professionnelle (santé, logement, garde d'enfants, budget,...) et qui sont souvent la cause de difficultés particulières.



➤ **RUES ET CITÉS**

Basée à Montreuil, l'association Rues et cités, c'est huit équipes de prévention spécialisée réparties à Bagnolet, Montreuil et Noisy-le-Sec et une équipe « tsiganes » déterritorialisée qui travaille depuis plus de 50 ans sur l'ensemble du département auprès des gens du voyage/tsiganes et plus récemment des roms migrants. Depuis 2008, une « Coordination roms-tsiganes » intervient auprès des professionnels du département afin de les former et les accompagner sur ces thématiques. Enfin, elle coordonne une auto-école sociale départementale accueillant des jeunes et des adultes en insertion socio-professionnelle.



➤ **SAUVEGARDE 93**

La Sauvegarde de Seine-Saint-Denis développe depuis 1968 une large gamme d'actions au service des enfants, adolescents, adultes en danger et des familles en difficulté ou fragilisées. Les trois principales missions de la Sauvegarde sont la protection de l'enfance et de l'adolescence, le traitement et la prévention de la délinquance et l'aide au logement.



➤ **SECOURS CATHOLIQUE**

Les bénévoles du Secours catholique de Seine-Saint-Denis sont organisés en vingt et une équipes d'animation territoriale. La première activité est l'accueil et l'écoute des personnes. L'accompagnement s'inscrit dans le cadre de différents services. Ses missions sont accueillir les personnes en difficulté de rue et de logement (trois accueils de jour), aider à la constitution de dossiers selon la situation, gérer les huit logements passerelles et accompagner les personnes hébergées, proposer un service de domiciliation et organiser des actions collectives.



➤ **SOS FEMMES 93**

SOS femmes en Seine-Saint-Denis s'adresse aux femmes victimes de violences conjugales par le biais d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, d'un CHRS et d'un centre mères-enfants sous forme de logements éclatés. Par ailleurs, le Service de mise en sécurité (SMS) permet aux femmes victimes de violences conjugales de se mettre en sécurité, seules ou accompagnées d'enfants, après une sortie du domicile conjugal la nuit ou le week-end.



➤ **SOS SOLIDARITÉS**

Créée en 1986, SOS solidarités favorise l'accès aux soins et à l'hébergement adapté de personnes en situation précaire. L'association est implantée dans sept régions et un territoire d'outre-mer. En Seine-Saint-Denis, Habitat et soins gère des appartements de coordination thérapeutique (ACT), la résidence sociale 93 et les Lits halte soins santé (LHSS) Les Voisins.



➤ **TAF & MAFFÉ**

L'association Taf et maffé existe depuis 2013 et a pour objectif la légalisation d'une activité de restauration informelle tout en proposant des plats à des prix abordables. L'association est un atelier chantier d'insertion (ACI). Elle gère 2 cuisines (Saint-Denis et Aubervilliers), sert 500 repas en moyenne par jour et emploie plus de 60 personnes issues du 93 chaque année. Des formations leur sont proposées durant leur parcours d'insertion (linguistique, restauration, hygiène et sécurité).



➤ **TOIT ACCUEIL VIE**

Le centre mère-enfant Toit accueil vie à Montreuil accueille des adolescentes (18 ans au plus au moment de l'admission) accompagnées de leur enfant, dans le cadre d'un hébergement individualisé dans 18 appartements éducatifs sur 6 communes de la Seine-Saint-Denis. Les familles sont orientées par le ministère de la Justice et/ou la protection de l'enfance. Une équipe pluridisciplinaire leur propose un accompagnement personnalisé.



➤ **VILLE ET AVENIR**

L'association intervient en prévention spécialisée sur cinq secteurs d'intervention, sur trois villes du département (Rosny-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Bondy). Chaque équipe est autonome, elle organise son travail en fonction du contrat d'objectifs réfléchit en interne en rapport avec les réalités repérées sur les secteurs d'interventions par un diagnostic social.



La com' des

COMMISSION PRÉCARITÉ

... Bilan

La commission Précarité a vocation à créer un dialogue relatif à la précarité des publics accompagnés et des écarts de représentation entre professionnels et usagers au sein d'IL 93 : partager nos expériences sur les problématiques rencontrées et échanger des informations permettant d'étayer la réflexion professionnelle.

Dans la continuité des visites effectuées par la commission depuis plusieurs années, les membres ont rencontré :

• La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) à Pantin

Ce service accompagne les professionnels et soutient les projets de prévention : travailler sur la réduction des risques, revisiter les logiques de prévention et proposer une lecture de l'accompagnement souple, pertinente et adaptée aux besoins des usagers.

• Le Familistère à Guise (60)

Un montage vidéo de la visite dans ce haut lieu de la démarche utopiste, construit dans la seconde moitié du XIXe siècle (1858-1883) par Jean-Baptiste André Godin⁽¹⁾ qui souhaitait alors offrir les

« équivalents de la richesse » à tous, a été réalisé afin de pleinement s'imprégner de cette « utopie réalisée » et rendre diffusable cette expérience unique de lutte contre la précarité.

Pour rappel, toutes les visites font l'objet de fiches descriptives disponibles dans l'Espace Adhérent du site.

Par ailleurs, en cohérence avec le souhait de la commission de rendre visible la parole des plus démunis, les membres ont travaillé en collaboration avec une cheffe de projet de la MMPCR menant une démarche de recherche sur les vulnérabilités sociales. Dans ce cadre, pour saisir plus spécifiquement nos postures professionnelles et amorcer une réflexion collective, nous avons organisé, comme l'an passé, **un atelier d'expression via la méthode du photolangage sur le thème de la vulnérabilité.**

L'exercice du photolangage filmé l'année dernière a contribué à un déjeuner débat organisé par la MMPCR à la Bourse du Travail de Bobigny sur les questions des vulnérabilités.

(1) Industriel français, fondateur de la société des poêles en fonte Godin, inspiré par le socialisme utopique.

Perspectives ...

Suite à de nombreux échanges, de nouvelles idées et pistes de travail ont émergé. Notre axe de travail pour l'année à venir continuera donc de s'inscrire dans cette volonté de faire émerger la parole des personnes en situation précaire mais il nous faut encore en interroger la forme.



Afin de donner un sens concret à notre action fédérative, des commissions composées de salariés des associations adhérentes et d'un administrateur référent se réunissent chaque mois pour partager leurs pratiques et élaborer des projets, outils ou propositions. Elles alimentent la réflexion du conseil d'administration d'Interlogement93 et contribuent à la vitalité du réseau.

Cette année encore, 2/3 des associations adhérentes du réseau avaient mandaté leurs salariés dans les commissions, ce qui nous fait noter une certaine stabilité de l'implication dans la durée. Les cinq commissions (communication, gestion locative et travail social, logement, logement des jeunes, précarité) se sont réunies 45 fois en 2015-2016. Quatre réunions des référents, coordinateurs de la dynamique des commissions, ont été organisées pour suivre et garantir le bon avancement des travaux (soit une par trimestre).

COMS



COMMISSION COMMUNICATION

... Bilan

Pendant l'année écoulée, la production des différents supports de communication a été irrégulière, en raison notamment de la mise à jour du Repères SIAO qui s'est révélée nécessiter une recomposition complète. Ceci a provoqué une mobilisation intensive de la commission, ne lui laissant que peu de disponibilité pour d'autres sujets.

La commission est néanmoins parvenue à produire :

• Repères, Le SIAO à l'usage ;

Commencé dès la fin juillet, le numéro, paru en octobre 2015, est la troisième édition du SIAO à l'usage, quarante-huit pages avec un livret complémentaire de douze pages relatif à la demande d'hébergement logement au SIAO 93.

• infolog, Le droit d'asile - Le point sur la réforme ;

Diffusé début mai, son intitulé correspond au thème principal du numéro et dans notre souci de mieux faire valoir l'activité des associations du réseau, il est essentiellement composé de témoignages émanant de celles les plus concernées par le sujet.

• Util, Lieux ressources pour les personnes sans abri – hiver 2015-2016.

La commission s'est donc mobilisée particulièrement sur le Repères et l'infolog. Elle s'est par ailleurs impliquée dans la réflexion engagée à la suite du séminaire d'IL93 tenu fin 2014 et tout particulièrement dans le groupe de travail Plaidoyer & Visibilité où la question centrale était le rôle de la communication pour le réseau.

Perspectives...

L'interaction et la complémentarité des différents outils doivent être interrogées et analysées de même que les priorités de publication, les échéances, les périodicités. L'année à venir devrait voir la redéfinition du plan de communication où la commission sera force de proposition et de réalisation.



COMMISSION POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

... Bilan

Les travaux de la commission ont porté cette année sur :

- **la conception d'un jeu de cartes pour l'habitat des jeunes ;**

Concevoir un outil d'animation interactif et ludique à destination des jeunes afin de se familiariser avec les compétences utiles pour accéder et se maintenir dans son logement. Ce jeu est modulable en fonction des besoins de l'animateur et de la composition du groupe.

- **le retour d'expérience sur la «garantie jeunes» mise en expérimentation en Seine-Saint-Denis ;**

La commission a interviewé des professionnels la mettant en œuvre et des jeunes en bénéficiant. A partir de ces rencontres, la commission propose de rédiger un article d'information sur ce dispositif et de l'illustrer avec les témoignages recueillis.

- **un répertoire des structures hébergeant un public jeune dans le département (au plan qualitatif) ;**

Ce travail fait suite aux éléments recueillis à propos de la rupture d'hébergement des jeunes et

au déficit d'information relevé par certains partenaires hors réseau.

- **la construction d'un outil (UTIL) recensant les ressources santé pour les jeunes.**

Dans la même idée que l'UTIL 10 réflexes à avoir à la majorité, un UTIL Santé jeunes est en cours d'élaboration et viendrait sensibiliser ce public à cette question souvent laissée au second plan.

Par ailleurs, la commission a organisé plusieurs rencontres pour alimenter sa réflexion :

- **Présentation des résultats de l'étude jeunes pilotée par le SIAO 93** par Maxence Delaporte, chef de service Insertion d'Interlogement93 ;

- **Présentation d'Inser'Eco93** par Mathilde Virard, chargée de mission et témoignage de Delphine Gounant, directrice du chantier d'insertion Urban Déco Concept ;

- **Rencontre de Paris Solidaire**, association de mise en lien entre seniors et jeunes pour de l'hébergement intergénérationnel.

Perspectives ...

Pour l'année à venir, la commission entend finaliser les travaux engagés. Elle souhaite par ailleurs programmer une nouvelle date de rencontre avec la CAF sur le sujet du RSA et continuer l'exploration des solutions d'hébergement intergénérationnel.

◉ COMMISSION LOGEMENT

... Bilan

Cette année, le travail de la commission a été axé sur :

- **l'information continue sur les pratiques logement à travers l'actualité des dispositifs d'Etat ;**
- **la réalisation de trois fiches de synthèse : le référent logement, être prêt au relogement et la notion du savoir habiter ;**

Ces fiches seront mises en forme par la commission communication avant diffusion aux adhérents.

- **la création d'une réunion technique pour présenter de situations dites difficiles ou atypiques afin de trouver collectivement des solutions pour les ménages ;**

Cette réunion est organisée à la demande des participants en attendant une participation active à la future réunion technique organisée par Interlogement⁹³. Cette autre forme de travail que la commission logement propose est toujours aussi constructive et attendue par ses membres.

- **l'organisation de deux formations, une portant sur la loi Alur avec l'intervention de la Fnars et une prochaine sur les dossiers de surendettement.**

► Perspectives ...

La commission logement souhaite continuer ces réunions techniques visant à répondre au plus près des préoccupations des référents logement sur leur pratique professionnelle. Elle répondra par des formations régulières aux questionnements des participants.

◉ COMMISSION GESTION LOCATIVE ET TRAVAIL SOCIAL

... Bilan

La commission Gestion locative et travail social s'intéresse aux questions relatives au « savoir habiter ».

En 2014/2015, la commission a réalisé **des interviews de différents professionnels intervenant dans le cadre de la gestion locative**. Le choix du support vidéo apparaît comme une façon efficace et actuelle de communiquer en touchant un maximum de personnes. Ces vidéos pourront être réutilisées par les autres professionnels du réseau afin de **présenter aux publics accompagnés ces différents métiers**. Le travail s'est révélé très intéressant mais le manque de compétences et savoir-faire techniques n'a pas permis de produire des vidéos de qualité et ont surtout pris un temps de préparation démesuré.

Cette année, la commission a donc souhaité poursuivre ce projet en faisant appel à des personnes expérimentées pour réaliser conjointement interviews et vidéos. L'école Itecom Opéra Art Design, très intéressée, a répondu favorablement à notre recherche de **partenariat pour le tournage et la réalisation des vidéos**.

Huit tournages ont été réalisés : secrétaire comptable, hôte de maison, agents techniques de deux

associations, gardiens d'immeubles, veilleurs de nuit en centre d'hébergement, chargée de gestion locative et responsable gestion technique, intervenante sociale sur le quotidien en centre d'hébergement. Ceux-ci se sont faits par petits groupes et répartis de janvier à mars.

Ces vidéos permettent de **mieux appréhender le travail des professionnels n'assurant pas d'accompagnement social** mais qui contribuent à la bonne marche des structures adhérentes d'IL⁹³. Ces supports audiovisuels participent à **la réflexion collective sur la question du « savoir habiter » auprès des publics accueillis ou accompagnés** (atelier savoir habiter, gardien d'immeuble, chargée de gestion locative).

► Perspectives ...

L'ambition de la commission sera de questionner publics et professionnels du travail social sur la notion de « savoir habiter » afin d'identifier les leviers existants mais aussi les difficultés tenant à l'accès au logement autonome, toujours à l'aide du support vidéo. La participation des usagers à la commission est aussi envisagée.



L'AG des coms

Comme tous les ans, Interlogement93 a chaleureusement convié les salarié-e-s des associations adhérentes à participer à l'assemblée générale des commissions, placée cette année sous le signe du renouveau de la dynamique de réseau.

Cette journée, qui a rassemblé 130 participants, nous a permis de faire état des réflexions élaborées et travaux réalisés dans le cadre des commissions mais fût aussi et surtout l'occasion pour tous les adhérents d'envisager collectivement l'avenir de notre réseau et les formes qu'il pourrait prendre. Nous appuyant sur l'intervention de Marcel Jaeger, nous avons abordé collectivement la question du travail social en réseau (Interlogement93 mais pas seulement !) et de l'intérêt qui en résulte pour l'accompagnement de nos publics.

En somme, une journée qui s'est inscrite telle un pont entre ce que nous avons réalisé hier et ce que nous voulons faire ensemble demain.



Le programme de la journée

- 10h00** : discours d'ouverture ;
- 10h30** : libre circulation sur les stands des commissions ;
- 11h45** : projections des vidéos réalisées par les commissions Précarité et Gestion locative et travail social ;
- 12h15** : table-ronde sur le rôle et l'intérêt des commissions ;
- 14h00** : intervention de Marcel Jaeger autour du travail social en réseau, de la vitalité des réseaux associatifs territoriaux et leur contribution à l'accompagnement social ;
- 15h30** : ateliers de réflexion sur le futur du réseau IL93 ;
- 17h00** : discours de clôture.

Le point de vue de MARCEL JAEGER

Marcel Jaeger docteur en sociologie, a travaillé notamment en psychiatrie. Il a été formateur puis directeur de plusieurs écoles en travail social dont l'IRTS¹ de Montrouge et de Neuilly-sur-Marne.

Marcel Jaeger est aujourd'hui professeur titulaire de la chaire de « Travail social et d'Intervention sociale » du Cnam² ainsi que directeur du département « Droit et intervention sociale, santé et travail ». Il est par ailleurs membre du Haut Conseil du travail social et du conseil scientifique de l'Anesm³ ainsi que président du Conseil scientifique de l'Oned⁴.

1 / Institut régional du travail social

2 / Conservatoire national des arts et métiers

3 / Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médicaux sociaux

4 / Observatoire national de l'enfance en danger

Qu'est-ce que le travail social ? Plus particulièrement, qu'est-ce que le travail social en réseau ?

Marcel Jaeger : Avant de tenter de répondre à ces questions dont les réponses ne sont pas évidentes, un mot sur l'endroit d'où je parle. Le Cnam où je suis professeur a formé des générations d'ingénieurs. Cette institution a été créée au moment de la Révolution française, mais il a fallu attendre 2001 pour voir la création d'une « chaire de travail social ». L'événement est tardif. Cependant, il est l'indication que le travail social est devenu un champ d'activités qui ne se contente pas de la mise en œuvre d'actions concrètes, mais qui vise aussi sa reconnaissance et sa valorisation en termes de production de connaissances. Le travail social a beaucoup avancé dans le sens de sa professionnalisation. À ce titre, il doit être mieux reconnu du point de vue des diplômés. Je tiens aussi à rappeler que l'une des particularités du Cnam est que les professeurs ont un double profil : ce sont des personnes de terrain en plus d'être des universitaires. Personnellement, je suis docteur en sociologie et j'ai obtenu dans un second temps le diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique. Cette précision me permet d'entrer dans la question du travail en réseau de manière concrète : lorsque nous parlons de réseau, ce n'est pas seulement sous l'angle d'un réseau de proximité ; cela renvoie à une conception plus large du travail en réseau, dans une dimension interdisciplinaire et interprofessionnelle, en l'occurrence dans mon cas à l'intersection de l'action sociale et de la santé.

Pour en revenir à votre point de départ, la question du travail social est particulièrement sensible. Le travail social n'a pas aujourd'hui de définition légale ou réglementaire, aucune définition ne faisant consensus. C'est un champ d'activités dont nous pouvons situer la naissance à la fin du XIX^e siècle lorsque des dames de « bonnes familles » ont initié des innovations sociales avant la lettre. Nous pouvons citer l'exemple de Marie-Jeanne Bassot qui a fondé les premières « maisons pour pauvres » en France. Ensuite le premier congrès international des travailleuses sociales a eu lieu à Paris en 1928. Plus récemment, l'ancien Conseil supérieur du travail social a laissé place à une nouvelle instance : le





Haut Conseil du travail social. Parmi les chantiers confiés par sa présidente Brigitte Bourguignon, est apparue l'idée de trouver une définition commune et de faire entrer le travail social dans le code de l'action sociale et des familles. En effet, nous ne pouvons constituer un champ professionnel et avancer dans la valorisation du travail social que si nous sommes clairs vis-à-vis de son périmètre et des actions engagées. Il n'y a pas d'accord sur ces questions : il existe par exemple un débat entre "travail social" et "intervention sociale" qui n'est pas tranché aujourd'hui. Dans la plupart des cas, les deux termes sont utilisés de manière équivalente. En fait, pour un certain nombre de militants du travail social, il existe un danger d'élargissement du champ du travail social historique, avec le risque de noyer les identités professionnelles dans une définition de fonctions. Ainsi, le code de l'action sociale et des familles mentionne aujourd'hui treize professions désignées par le terme de travail social. En réalité, lorsque nous regardons l'ensemble des certifications, il en existe cent quarante trois dites du travail social ou de l'intervention sociale. Cela confirme que ce champ d'activités suppose que l'aide à autrui ne peut se réduire aux qualités humaines des intervenants : ce qui va qualifier le travailleur social est son statut et sa formation. Par ailleurs, la définition du travail social n'est pas stabilisée au niveau international. Lorsque nous allons discuter de cela au Haut Conseil, le point de référence sera une définition qui a fait l'objet d'un accord en juillet 2014 à Melbourne dans le cadre de l'Association internationale du travail social. Prise à la lettre, nous ne pouvons pas transférer cette définition dans notre code de l'action sociale. Notre définition est liée en effet à des orientations idéologiques, politiques, culturelles, avec une façon particulière de penser le rapport aux autres. Aux États-

Unis par exemple, la conception des communautés n'est pas du tout la même qu'en France ; il y a donc visiblement un champ de débat sur toutes ces questions. La définition de Melbourne est celle-ci :

« Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Étayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous. »

Autrement dit, c'est un exercice professionnel qui n'est pas tourné uniquement vers l'aide à autrui confronté à des difficultés : sa finalité est plus large ; elle touche l'organisation de la société dans son ensemble. C'est, d'une certaine manière, le travail de la société sur elle-même. Le travailleur social est d'emblée orienté vers la transformation, avec même une dimension militante. Entre la mission de transformation des personnes et la mission de transformation de la société, il faut pouvoir trouver une jointure. Il y a eu beaucoup de débats sur le sujet chez les éducateurs spécialisés dont certains ont considéré que ce qui caractérise leur activité est un travail relationnel avec une composante psychothérapique. Dans d'autres courants comme celui de l'éducation populaire, ce n'est pas cette ligne qui est suivie : ils sont plutôt sur la mise en rapport des difficultés des personnes et le contexte social.

Et le travail en réseau ?

Ces deux visions du travail social vont justement impacter la question du travail en réseau. L'ancien Conseil supérieur du travail social a produit un rapport sur l'Intervention sociale auprès des personnes (Isap). C'est la conception ancienne du travail social où le travailleur social détient sa légitimité de sa capacité de compréhension et de relation, et aussi de son parcours qui, souvent, a été difficile sur le plan scolaire (jusqu'en 1983 environ 50 % des éducateurs spécialisés sont bacheliers). L'Isap renvoie donc cette proximité par l'expérience entre les éducateurs et les personnes en difficulté. Un second rapport a été fait ensuite par ce même Conseil supérieur à propos de l'Intervention sociale d'intérêt collectif (Isic). La question du réseau ne se traite pas de la même façon que dans l'approche précédente..

Si l'on suit l'Isap, avec des références à la psychologie et à la psychanalyse, nous pouvons faire du travail social dans un réseau de proximité afin de mettre en synergie les moyens mis en œuvre pour aider des cas particuliers et ce, à travers des réunions de synthèse. Par contre, si nous sommes dans une approche plus proche de l'Isic, la question du réseau se pose de manière plus ouverte : ce sont

tous les acteurs de la société civile qui sont à mettre en relation dans la construction et la réalisation de projets.

Lorsque nous parlons de travail social en réseau, la question du territoire est-elle importante ? Quelle est la particularité d'un réseau territorialisé ?

Le mot réseau peut s'appliquer à une diversité assez large de questions. Ce sont des thématiques qui apparaissent dans des contextes différents selon que l'on se réfère aux années 1970, avec une volonté de transformation très forte, ou si, comme à la fin des années 1980, on s'inspire plutôt de modèles se référant à la notion de développement social du modèle, comme au Québec.

Le terme de territoire est discuté et il faut faire la distinction, comme dans le cadre des politiques publiques, entre "territorial" et "territorialisé". Soit nous considérons qu'un territoire est un espace géographique et administratif et qu'une politique territoriale est une politique nationale se déclinant localement avec une idée de sectorisation, c'est-à-dire une rationalisation de l'espace avec une reproduction du même modèle en divers endroits ; soit la politique territorialisée est une politique visant l'ajustement à des territoires de proximité. La politique de la ville en est un exemple.

Un travail en réseau territorialisé va surtout se préoccuper de la proximité géographique, de la présence permanente et effective des intervenants sur ce territoire et il va aussi correspondre à un ou plusieurs projets. Cela autorise donc une diversité des formes d'action et l'idée est de s'appuyer sur les solidarités locales. Dans une conception territorialisée, nous avons un réseau et le souci de développer un territoire, quel qu'il soit, dont les contours sont définis dans le cadre d'un projet. Le réseau va avoir lui-même des contours en cohérence avec le projet.

Il y a forcément des avantages comme des inconvénients à travailler en réseau. Quels sont les points forts et les risques ?

Le point fort, c'est la mise en synergie de moyens. D'un autre côté, si la démarche concerne par exemple un type d'addiction avec une approche très ciblée, cela va justifier un haut niveau d'expertise et des compétences très pointues. Dans ce dernier cas, le travail en réseau peut être perçu comme une perte de temps. Lorsque la cible est large, sachant que ce qui caractérise un être humain est la pluralité de ses problématiques et de ses difficultés, à ce moment nous pouvons découvrir l'étendue de notre incompétence et dans ce cas, le besoin du réseau et d'une pluralité de regards s'imposent. La cible, la personne en question, est mobile géographiquement, peut passer par différentes institutions et dans ces cas-là, nous sommes dans des logiques de parcours où il ne s'agit pas seulement

L'une des principales problématiques est le partage de l'information, c'est un point de blocage. Le véritable enjeu n'est pas le maintien de privilèges (...) mais la protection de la personne.

5 / Lancés par le gouvernement en 2013, suite à la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale cf. Direction générale de la cohésion sociale du ministère des affaires sociales et de la santé.

d'avoir un regard pluriel mais de pouvoir passer la main et donc de travailler en réseau.

Dans les difficultés à travailler en réseau, comment surmonte-t-on les logiques concurrentielles entre les acteurs ?

L'une des principales problématiques est le partage de l'information, c'est un point de blocage. Le véritable enjeu n'est pas le maintien de privilèges, même si cette mentalité existe encore, mais la protection de la personne. Le travail en réseau suppose donc que l'on se parle mais aussi que l'on échange des informations utiles à l'accompagnement. La difficulté va aussi être de limiter l'échange d'informations au seul besoin de l'accompagnement. Dans un travail en réseau, il faut intégrer les différences de statuts : des personnels médicaux et paramédicaux ont des obligations légales, tout comme les assistants de service social, mais il y a aussi des travailleurs sociaux, des bénévoles, des militants, du personnel en formation non-diplômé avec lesquels le partage d'informations est parfois problématique. Suite aux États généraux du travail social⁵, il a été décidé d'organiser une démarche de consensus sur le partage de l'information. Elle est en train de se mettre en place. Un autre problème est la question de la pérennité de l'action. Est-ce que le travail en réseau est formalisé et fait l'objet d'une convention ? Si tel est le cas, pour combien de temps ? La durée est en fait liée à la place des relations intersubjectives. Une récente étude sociologique sur les travailleurs sociaux a noté que le point central du management des équipes est l'envie, la motivation personnelle. J'ai pu moi-même constater cela dans un foyer où se trouvaient des personnes de différents profils, suivies en psychiatrie, avec des tensions entre certaines équipes pour des raisons très prosaïques. Pour surmonter ces obstacles, il faudrait des lieux pour parler de ces problèmes mais le temps manque souvent.

Concernant les avantages, nous entendons depuis plusieurs années parler du paradigme de l'innovation. Est-ce que le travail social en réseau permet d'innover ?

Bien-sûr, même s'il faut s'entendre sur le terme d'innovation. Certains envisagent l'innovation comme une espèce d'eldorado vers lequel il faudrait tendre. Il est possible d'avoir des pratiques innovantes dans des structures tout à fait classiques. Qu'est-ce qui est innovant ? Les pratiques, les structures, les politiques ? Il y aurait d'abord une distinction à faire entre ce qui est nouveau et ce qui est innovant. Ce qui caractérise l'innovation, c'est un nouveau regard, une nouvelle manière de penser et la nécessité de transformer les pratiques. Finalement, le travail en réseau lui-même est, pour une part, produit de l'innovation. Par exemple, des réseaux s'inscrivent dans des politiques de

décloisonnement. Très tôt dans les années 1970, une réflexion a été impulsée par Gilles Deleuze et Félix Guattari sur la notion de « rhizome » : plutôt que d'avoir des organisations cloisonnées, il fallait tendre vers de nouvelles solidarités multiformes, correspondant à une société en transformation profonde. L'idée est apparue de la même façon dans le secteur social. Aujourd'hui, par exemple, nous ne sommes plus dans une logique d'établissement avec des différences subtiles entre un centre maternel et un CHRS. Dans une logique de réseau, il faut penser les choses autrement, imaginer des formes innovantes. Nous l'avons vu émerger par exemple avec ce qu'ont fait le Samu social ou le réseau national Souffrance psychique et précarité. Le réseau est à la fois un facteur d'appel à l'innovation et une base d'appui pour l'innovation. Innover tout seul sans réseau reste pourtant possible : des chercheurs qui le font. Pourtant, ils ne peuvent échapper à la communauté des chercheurs, à la communauté scientifique.

Qu'est-ce que le travail social en réseau apporte aux usagers ?

Dès le moment où nous nous demandons cela, nous ouvrons la voie à l'évaluation. Cela suppose d'accepter de s'interroger sur les effets d'une action. Derrière la conviction légitime des travailleurs sociaux d'œuvrer pour le bien commun, nous allons nous demander sur quoi elle se fonde, si nous acceptons d'aller dans le sens de l'évaluation en demandant leur avis aux personnes. Il faut pourtant noter que la satisfaction des personnes n'a aucun rapport avec la pertinence des effets produits sur celles-ci. La question de la satisfaction est donc sensible. La personne peut par exemple ne pas apprécier de devoir raconter son histoire plusieurs fois à des intervenants différents dans le contexte d'un travail en réseau. Il y a aussi la question de la coordination, certains usagers ayant déjà affirmé que finalement c'était eux qui étaient amenés à faire la coordination. L'implication des personnes concernées dans le processus même d'évaluation est une question fondamentale et un point noir dans le secteur. A la base, nous faisons bien-entendu le pari que les effets produits sont bénéfiques mais dans tous les cas, il faudra le prouver.

La transversalité induite par le travail en réseau permet-elle de passer du statut d'usager à celui de citoyen prit dans sa globalité ?

Nous sommes dans un contexte particulier. Au moment où est sorti en janvier 2013 le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, notre attention s'est portée sur un chapitre intitulé « Refonder le travail social » qui avait été une surprise pour tout le monde. En effet, une *refondation* est par nature très différente d'une *rénovation* car

Nous pouvons être dans une logique de projet avec une méthodologie et une approche rationaliste, mais aujourd'hui nous nous rendons compte que la notion de parcours prime sur la notion de projet dans la façon de penser l'intervention auprès des personnes.

cela renvoie à un doute sur la manière dont les dispositifs et les actions sont structurés. Le Conseil supérieur du travail social a eu mandat d'effectuer une étude sur la place de l'usager et deux rapports sont sortis en février 2015 : le rapport pour les États généraux du travail social sous le titre « *La place des usagers* » et un autre intitulé « *Refonder le rapport aux personnes* » dont le sous-titre était « *Merci de ne plus nous appeler usagers* ». Cela a donné lieu à un débat sur le vocabulaire, le terme d'*usager* étant rejeté par certains et favorisé par d'autres comme par exemple la Fédération nationale des patients en psychiatrie (Fnapsy) qui avait une vision positive du terme puisqu'il permettait de ne pas utiliser celui de *patient*. Nous avons tranché le débat en affirmant que les personnes aidées et accompagnées devaient pouvoir elles-mêmes choisir le terme qui leur convenait. Il est important d'avoir ce réflexe d'écoute des personnes concernées et de ne pas imposer un terme. Derrière ces questions sémantiques, apparaissent des questions de fond, autour de l'appartenance pleine et entière d'une personne à la société. L'usager est dans un processus de dépendance vis-à-vis de l'aide qui lui est prodiguée car il a certes des droits mais il est contraint par le système dans lequel il se trouve. Les personnes prises en charge sont des "usagers" mais ce sont aussi des citoyens, par-delà la catégorisation. Nous faisons un réseau non pas avec des usagers et par rapport à eux mais avec des personnes. Ce réseau a une double fonction de favoriser l'effectivité des droits et d'affirmer la citoyenneté. La question du réseau n'est pas une question technique de configuration, de périmètre ; c'est d'abord un accord sur des valeurs et une finalité.

Donc sur l'envie de faire des projets ensemble ?

Effectivement, mais il convient d'être prudent avec la notion de projet. Nous pouvons être dans une logique de projet avec une méthodologie et une approche rationaliste, mais aujourd'hui nous nous rendons compte que la notion de parcours prime sur la notion de projet dans la façon de penser l'intervention auprès des personnes. Nous percevons une nette évolution, avec le passage d'une vision de projet, d'imagination de l'avenir, à une approche plus pragmatique et plus en lien avec les parcours des personnes. Le doute sur la pertinence de la méthodologie de projet par rapport au réel est aujourd'hui au cœur de la réflexion. En 2005, un décret a rendu obligatoire pour les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) des temps de réflexion sur la pratique afin d'avoir une supervision sur le fonctionnement même des structures au sein de celles-ci. Il n'y a pas d'équivalent de cette proposition pour les autres secteurs mais nous ne pouvons faire un travail de réseau que s'il y a une coordination et échange sur les difficultés.



❧ QUESTIONS DE LA SALLE

❧ **N'y-a-t-il pas aujourd'hui une sorte de dictature du réseau ? Nous connaissons les racines de cette idée avec les mouvements de pensée des années 1970. Mais aujourd'hui par exemple, lorsque le SiAO demande aux acteurs d'un territoire de se mettre en réseau, c'est une injonction qui fait face à une diversité de situations. Nous pouvons donc nous demander si, d'une idée vertueuse, n'a-t-on pas fait une contrainte ? Autre exemple, pour l'hébergement des migrants, il y a la demande d'une ouverture à la société civile mais cela demande un nouvel élargissement des réseaux, jusque là professionnels, avec les risques que cela comporte.**

La référence au réseau date d'avant la loi de 2002, c'est effectivement une thématique ancienne. Dans la formation des directeurs d'établissements sociaux, il y a eu beaucoup de choses sur le changement social, le travail en réseau, ce qui est typique des années 1990. Aujourd'hui nous ne parlons pas de réseau en tant qu'outil mais nous parlons de coopération et d'inclusion. Lorsqu'est sorti le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, tout le monde s'est préoccupé de la question de la pauvreté, mais sans s'interroger réellement sur la thématique de l'inclusion sociale. Le réseau peut poser problème, comme toute évolution. Il faut bien sûr une vigilance. En ce sens, encore une fois, la notion de projet est importante. Ce n'est pas la mécanique du réseau qui compte, mais la philosophie qui le porte.

❧ **Comment pourrions-nous en tant que travailleurs sociaux travailler en réseau, en cohérence et dans l'intérêt des personnes, sachant que dans le contexte actuel les financeurs tendent à formaliser les projets sur une année civile, à quantifier de plus en plus notre travail ? Comment trouver une cohérence dans un contexte institutionnel qui nous dépasse ?**

Effectivement concernant le contexte, nous savons tout ce qui pèse sur l'activité, notamment avec la question du temps que vous citez. Le problème à la base est la connaissance des autres modes d'inter-



vention et des autres professionnels. Il n'y a pas autant de partage que l'on pourrait espérer entre les différentes catégories professionnelles. Tout se joue à l'intérieur du monde du travail social avec parfois des réflexes identitaires un peu rigides. Si nous prenons le travail en réseau dans le champ de la santé mentale, il est frappant de voir le poids des représentations sociales que l'on a les uns vis-à-vis des autres. Avant même d'imaginer de travailler en réseau, il faut donc considérer que l'autre est fréquentable.

Lorsque j'étais formateur puis directeur d'une école d'éducateurs spécialisés (Buc Ressources), nous avons organisé une journée internationale de rencontre des infirmiers psychiatriques et des éducateurs spécialisés réunissant quatre cents personnes. Tout s'est bien passé jusqu'à ce que nous fassions une fête le soir où nous nous sommes aperçus qu'il pouvait y avoir des préjugés de part et d'autre sur la question de la technicité et du champ de compétences. À partir du moment où émerge un doute sur ce point, donc sur la question de l'utilité sociale, il ne peut pas y avoir d'entente, ni de travail en réseau. Autre exemple : suite à la loi contre les exclusions dans le cadre du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (Praps) Île-de-France, des formations croisées ont été mises en place, mais cela n'a pas fonctionné. Les questions qui se posent interrogent la représentation, la culture. Pour autant, ce n'est pas propre au travail social : nous pouvons par exemple penser aux relations entre la police et la gendarmerie.... Le problème est que, dans le cadre du travail social, nous sommes censés avoir un intérêt commun qui est celui des personnes. Il faut donc rappeler des valeurs fondamentales ; ensuite, que,

dans la pratique, il y ait des obstacles institutionnels, des problèmes de moyens et de temps, c'est indiscutable, mais il faut arriver à combiner les deux et mettre en avant le travailler et le vivre ensemble. Il faut des approches transversales tout en maintenant des compétences spécifiques et je fais allusion ici à la réforme de l'architecture des formations sociales qui est un dossier très sensible. Nous espérons que cela pourra évoluer ; nous sommes plutôt dans une époque où nous réfléchissons à des hybridations et c'est ce que désigne l'innovation aujourd'hui. C'est les mélanges de publics, le mélange des formules institutionnelles avec une logique de dispositif global et le mélange des compétences professionnelles. Ce mélange ne doit pas se substituer à la garantie de compétences respectives. C'est dans la façon de construire un projet que nous pouvons énoncer clairement les points de rencontre et les points de séparation afin de construire une argumentation. Il y a des secteurs qui s'en tirent mieux que d'autres notamment dans les relations contractuelles avec les financeurs car, à un moment donné, se pose la question des moyens dont nous disposons.

Propos recueillis par Bénédicte Souben, animatrice réseau - interlogement93



Et demain, LE RÉSEAU INTERLOGEM

Atelier formation et échanges de pratiques

➤ Comment IL93 peut-il permettre de faire progresser l'accompagnement social des publics ?

L'état des lieux des espaces d'échanges est dressé

Interlogement93 propose - ou s'inscrit dans - différentes instances qui permettent l'échange et l'information pour les professionnels en fonction des différents publics.

- La CPO (commission partenariale d'orientation) concerne les personnes accompagnées et réunit travailleurs sociaux et référents SIAO, elle est ouverte à tous.
- La CTU (commission technique d'urgence) traite les questions des personnes à la rue, avec les équipes mobiles (maraude, La Boussole).
- Les réunions réseau d'IL93 : thématiques (logement social, accompagnement psychiatrique, SIAO, loi Dalo, ...) ont lieu au moins une fois par an, peuvent solliciter des intervenants extérieurs et donnent lieu à des comptes-rendus.

- Les cinq commissions thématiques : cf. Bilan des commissions (pp 10 à 14).
- Le Comité de veille Dalo, animé par Interlogement93 : il est alimenté par les commissions de médiation Dalo et permet de discuter les pratiques avec différents intervenants (bailleurs, Drihl, ...).

La diffusion de l'information est débattue : au-delà des espaces où se partage l'information, l'enjeu en est sa diffusion

La commission Communication met en forme et diffuse les différents types de publications d'IL93. Cependant la connaissance du réseau est jugée insuffisante.

La diffusion de l'information et la capacité d'échange entre services sont aussi en question pour favoriser les interrelations d'équipes, notamment par la sollicitation de personnes « ressources » qu'il faut rendre repérables par tous.

Bien que tentés par l'idée d'une « liste au Père Noël », 3 vœux sont retenus pour formuler 3 propositions

- **IL93 vers le réseau**, se restructure, l'organigramme (fonctions et procédures) se clarifie pour une meilleure lisibilité et pertinence de la communication. Une formation peut se révéler nécessaire pour rendre visible la transversalité.
- **IL93 s'appuie sur le réseau**, ses connaissances et ses pratiques, pour devenir un catalyseur d'idées et de projets.
- **IL93 développe ses liens avec d'autres réseaux**, via des échanges réunissant intervenants et professionnels d'horizons et de fonctionnements différents.

➤ Trois propositions pour renforcer la formation des travailleurs sociaux et favoriser leurs échanges de pratiques :

- **Mutualiser des outils et des pratiques en interne**
- **Créer des répertoires ou plateformes pour mieux se connaître et favoriser les échanges**
- **Organiser des cycles de formation (dont une initiale) et une veille sur les dispositifs législatifs**



L'assemblée générale des commissions a aussi été l'occasion de laisser la parole à nos adhérents sur les évolutions possibles et souhaitables pour notre réseau. Animés par un binôme administrateur et cadre de direction d'Interlogement93, ces ateliers ont eu la lourde tâche de dessiner trois propositions concrètes à l'issue des discussions.

ENT93 ?

Atelier production et partage d'outils

➤ Quels sont les différents outils que nous pouvons trouver au sein d'Interlogement93 et ceux que nous aimerions y trouver ?

Les différents types d'outils

Les types d'outils identifiés concernent tant les professionnels que les personnes accompagnées :

1. Les publications

- les guides du relogement ; les procédures, type DALO, etc.
- les fiches, type SI-SIAO actualisées ; les schémas d'orientation d'un dispositif à un autre ;
- les plaquettes d'information, les notices adaptées aux différents publics ; certaines notamment dans différentes langues ; les répertoires, annuaires, organigrammes ...

2. Le site internet

3. Les groupes de travail, propices aux échanges, à la recherche de solutions et de moyens.

La question du partage

Il existe un ensemble d'outils disponibles que tout le monde ne connaît pas forcément. Il convient d'abord de favoriser le partage de l'information pour viser ensuite la mutualisation et la collaboration.

- IL93 partage-t-il suffisamment ses ressources ?
- Comment les nouveaux salariés ont-ils accès à l'information (direct ou autre) ? Beaucoup d'outils sont produits sans que tout le monde en ait connaissance. Il existe, *a minima*, un problème de diffusion. Le site internet est riche d'informations mais pauvre d'outils spécifiques aux différentes structures. Il s'agit donc avant tout de soutenir une politique d'échange et de transfert de l'intelligence et de l'expérience.
- Créer un lieu de mutualisation sur le site d'IL93 ?

L'assemblée générale des commissions joue en partie ce rôle, mais tout le monde n'y a pas accès. Une participation plus grande des salariés d'IL93 augmenterait cette capacité de partage. Chaque association adhérente doit se saisir des capacités d'IL93 et favoriser la diffusion des outils et des bonnes pratiques.

La question de la production

Produire des outils pertinents suppose de les penser en amont, de coopérer pour les partager puis les diffuser. Il faut des outils de communication innovants, ludiques, des vidéos et des photos, pour servir une vraie pédagogie. On peut imaginer des jeux coopératifs pour faciliter la cohésion de groupe et l'expression de soi. Les coûts doivent être réfléchis, il faut travailler à la recherche de ressources pour aller vers de nouveaux projets tout en priorisant les engagements.

➤ Trois propositions pour optimiser le partage et améliorer la production d'outils :

- Classer les différents types d'outils en trois ou quatre catégories
- Mutualiser les outils sur le site d'IL93 dans une nouvelle rubrique, les rendre accessibles, les diffuser.
- Par la collecte des ressources, favoriser la production de nouveaux outils pour augmenter notre connaissance et notre efficience.

Atelier veille sociale et plaidoyers

➤ Interlogement93 peut-il et doit-il se faire le porte-parole des acteurs de terrain ?

Les plaidoyers trouvent leur légitimité de la veille sociale. Laquelle est le maintien d'une vigilance et l'observation des pratiques et des besoins issus du terrain.

Les plaidoyers sont les moteurs de l'innovation sociale. Ils sous-tendent des solutions et des projets nouveaux et fondent la construction d'argumentaires en vue d'objectifs communs.

La veille sociale se manifeste au sein des commissions au travers des échanges entre les professionnels à propos de leurs constats et de leurs pratiques. Elle doit s'ouvrir également aux personnes accompagnées et leur trouver un espace d'expression. Elle doit ensuite être relayée dans tout le réseau des adhérents et des partenaires.

Le conseil d'administration doit s'en saisir, s'en inspirer pour consolider son projet associatif et réaffirmer les valeurs communes portées par les adhérents, leurs salariés, ceux des services d'Interlogement93 et pourquoi pas, par un collectif de représentants d'usagers. Ce regard pluriel confère légitimité et crédibilité pour s'adresser aux acteurs institutionnels.

Les plaidoyers les interpellent et doivent s'ouvrir à la société civile en trouvant des relais au travers des médias. Précisons ici qu'Interlogement93 n'est pas un mouvement militant mais un réseau d'associations portant des actions éducatives, pédagogiques et d'accompagnement en direction de publics mineurs et majeurs. Nous sommes un réseau de professionnels engagés.

➤ Trois propositions pour structurer la veille sociale, la consolider et construire les plaidoyers :

- **Construire un observatoire**, un lieu de rencontre propice à l'expression de la multiplicité des regards, des constats et des propositions. Peuvent s'y retrouver les bénévoles, les salariés, les représentants des usagers des associations adhérentes et des services d'Interlogement93.
- **Identifier collectivement et objectivement les besoins au sein de ce nouvel observatoire.**
- **Créer un pôle animation réseau et communication ouvert**, au-delà des adhérents, aux partenaires associatifs pour utiliser les médias, pour s'adresser aux acteurs politiques, élus et partenaires institutionnels. Le pôle est un soutien continu du conseil d'administration pour l'élaboration de la communication publique et de l'élaboration des plaidoyers.

Atelier participation des usagers

➤ Quelles places pour l'utilisateur au sein du réseau Interlogement93 ?

N.B. : le terme d'« usager » que nous utilisons n'est peut-être pas le plus approprié. Il est ressorti des débats qu'il s'agissait avant tout de citoyen.

La place des usagers

Tour d'horizon des initiatives de participation des usagers rencontrées dans des structures adhérentes ou des réseaux partenaires :

- Essor 93 est une association d'usagers. Son conseil d'administration (CA) est composé de personnes qui ont été accompagnées ou qui le sont encore, y compris le ou la présidente.
- La Fnars Île-de-France dans son CA un collègue représentant les personnes accueillies. Le Comité régional consultatif des personnes accueillies nomme deux représentants. Cela a donné lieu à des productions communes comme le



Guide des droits et obligations des personnes hébergées.

- L'ACSC possède depuis peu une assemblée des cités, composée de personnes accueillies élues et de quelques salariés, qui intervient lors du CA pour faire le bilan du travail et le présenter aux administrateurs.
- L'association Aurore a fait entrer dans son CA des usagers, depuis quelques années. Cette démarche est l'aboutissement d'une longue réflexion étalée sur dix ans.

Une démarche à construire

Précautions préalables

L'utilisateur est directement concerné par les décisions prises par IL93. À ce titre, il possède une expérience indéniable et précieuse sur laquelle il est important de s'appuyer. Néanmoins, il convient d'avoir de la considération à son égard. Il peut arriver que certains partent du principe que celui-ci serait moins « compétent » que les professionnels et qu'il ne pourrait pas apporter d'éléments pertinents. Ainsi, toute initiative d'implication des usagers doit être accompagnée par une

démarche pédagogique visant à faire évoluer le regard que les professionnels du secteur portent sur les usagers d'une part, à accompagner les usagers dans leurs nouvelles prérogatives d'autre part. Cette initiative devra être pensée à long terme et être progressive afin de ne pas mettre les usagers en difficulté.

▼ Trois propositions pour replacer l'utilisateur au cœur de notre réseau :

- **Observer les pratiques** : réaliser un état des lieux des actions mises en place par les structures du réseau quant à la participation des usagers. Ce répertoire constituerait un catalogue d'initiatives que d'autres structures adhérentes pourraient se réapproprier.
- **Initier un travail sur l'implication des personnes accueillies dans les différentes instances d'IL93**. Entamer une réflexion visant deux modalités :
 - introduire des personnes accueillies dans chacune des commissions ;

- mettre en place une nouvelle commission "Participation des usagers" composée pour partie de personnes accueillies. Celle-ci aurait, entre autres, un rôle de conseil auprès des commissions.

Concernant le Conseil d'administration : entamer une réflexion en vue de l'intégration de personnes accueillies au CA d'IL93. Cette démarche doit être progressive et comporter une phase pédagogique pour toutes les parties.

- **Organiser la participation d'IL93 aux conseils de vie sociale des associations adhérentes afin de répondre aux questions des personnes accueillies.**

Le réseau, **KESAKO ?**

Adhérents et salariés d'Interlogement93 ont tenté de répondre à la question.

Propos recueillis par Grégory Hochberg, chef de service insertion - interlogement93

UN LIEU
RESSOURCE,
D'ÉCHANGES ET DE
CRÉATIVITÉ

UNE FORCE DE
PROPOSITIONS ET
D'INTERPELLATION
DES POUVOIRS PUBLICS

UNE BONNE
COORDINATION ET UNE
COMMUNICATION FLUIDE
ENTRE TOUS LES ACTEURS

DES ÉCHANGES
DE PRATIQUES
ET DE TRAVAIL
ENSEMBLE

OUTIL
FACILITEUR À
L'ACCÈS AU LOGEMENT
POUR LES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

UN RÉSEAU
D'ACTEURS DU
CHAMP DE
L'INCLUSION
SOCIALE

LA RECONNAISSANCE
PAR TOUS DU TRAVAIL
DE CHACUN

UNE CHAÎNE
DONT CHAQUE
MAILLON ASSURE
LA SOLIDITÉ

**Qu'est ce que devrait
être IL93 pour vous ?**

L'HUMAIN
AU CŒUR DES
DISPOSITIFS

UNE ASSOCIATION
QUI PERMET À DES PERSONNES
DÉFAVORISÉES D'ACCÉDER
À UN LOGEMENT PÉRENNE
OU DE TRANSITION.

AUCUNE IDÉE
DE CE QUE
DEVRAIT ÊTRE IL93.
(C'EST MAUVAIS
SIGNE ...?)

**Qu'est ce qui fait réseau
et quels sont les points
les plus importants
qui permettent la mise
en réseau ?**

POUR MOI CE QUI FAIT
RÉSEAU CE SONT LES DOSSIERS
LOGEMENT DES MÉNAGES. (C'EST LE
POINT DE DÉPART DE MES ÉCHANGES
AVEC LES TRAVAILLEURS SOCIAUX
DU RÉSEAU

PLUS DE
CONTACTS ENSEMBLE,
CE QUI NOUS PERMETTRAIT
D'ALERter PLUS RAPIDEMENT
SUR LES SITUATIONS
DIFFICILES





RENCONTRES RÉGULIÈRES
AVEC DES ÉCHÉANCES BIENS DÉFINIES
DÈS LE DÉPART : QU'EST CE QU'ON VEUT
FAIRE/PROUVER, LISTER L'ENSEMBLE
DES BESOINS, METTRE EN COMMUN
LES PRIORITÉS QUITTE À RÉDUIRE
LES CHAMPS D'INTERVENTION
ET NE GARDER QUE QUELQUES
AXES DE TRAVAIL

UN MOMENT
D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE
SUR LES EXPÉRIENCES PROFESSION-
NELLES ET QUI DOIT PERMETTRE
DE TROUVER DES SOLUTIONS AUX
PROBLÉMATIQUES ACTUELLES
(ESSAYER EN TOUT (AS))

FAIRE LE VIDE DANS
MA TÊTE ET SORTIR
DU QUOTIDIEN

UNE COMMISSION
« ACCÈS AU DROIT COMMUN »
ET AUSSI SUR LES QUESTIONS
JURIDIQUES

UNE
COMMISSION
SANTÉ

**Quelle commission
vous ferait venir en
commission ?**

**Qu'est ce que devrait être
une commission d'IL93
pour vous ?**

UN LIEU DE
PRÉCONISATION
ET DE VEILLE
JURIDIQUE

DES OUTILS NOUS
PERMETTANT D'ÉVALUER NOS
ACTIONS AU QUOTIDIEN.

FORCEMENT,
LA COMMISSION LOGEMENT,
ÇA M'INTÉRESSE BEAUCOUP CAR
NOUS N'AVONS PAS DU TOUT
LE MÊME DISCOURS ENTRE TRAVAILLEUR
SOCIAL ET CHARGÉ DE RELOGEMENT

DES LIEUX
VIVANTS QUI PERMETTENT
L'ORIENTATION DE TOUS VERS
DES RÉFÉRENTS SELON
LES PROBLÈMES

DES ESPACES
D'INNOVATIONS
POUR FAIRE ÉMERGER
DE NOUVELLES
PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

CELLE DE
LA GESTION LOCATIVE
M'INTÉRESSE MAIS
ON N'A PAS LE TEMPS
D'Y ALLER.

TOUTES LES
COMMISSIONS
M'INTÉRESSENT
EN FAIT



Le réseau, KESAKO ?

Et deux de nos partenaires se sont aussi prêtés à l'exercice...

Que devrait-être Interlogement93 pour vous ?

IL93 EST UN OPÉRATEUR CONTRIBUTEUR AUX POLITIQUES PUBLIQUES, QUI PEUT INTERVENIR AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CHAÎNE HÉBERGEMENT-LOGEMENT, À LA FOIS DANS L'ÉVALUATION DES SITUATIONS, L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES MÉNAGES EN DIFFICULTÉ, LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ADAPTÉES PERMETTANT UN HÉBERGEMENT « POSITIF » AU SEIN DE CETTE CHAÎNE.

À CE TITRE, ET COMPTÉ TENU DES CONSTATS LARGEMENT PARTAGÉS EN LA MATIÈRE (ESOUFFLEMENT, SATURATION DES DISPOSITIFS EXISTANTS), IL DOIT POUVOIR ÊTRE À L'INITIATIVE DE PROJETS INNOVANTS, D'EXPÉRIMENTATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE « ESSAIMÉES », EN TENANT COMPTÉ DES PUBLICS, DES TERRITOIRES, ET DES PARTENAIRES POTENTIELS.

INTERLOGEMENT93 DEVRAIT ÊTRE POUR MOI UN COLLÈGE D'ASSOCIATIONS PERMETTANT UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE, AVEC UNE CONNAISSANCE DU PARCOURS DE L'USAGER, ET UNE COMPLÉMENTARITÉ DES STRUCTURES AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX DIVERSES PROBLÉMATIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR UN TERRITOIRE DONNÉ. INTERLOGEMENT93 DEVRAIT PERMETTRE AUX PARTENAIRES D'AVOIR UNE VISIBILITÉ SUR LES CRITÈRES D'ADMISSION EN CENTRE D'HÉBERGEMENT, SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES PLACES SUR UN TERRITOIRE (DIMINUTION, COMPLEXIFICATION...).

Qu'est ce qui fait réseau et quels sont les points les plus importants qui permettent la mise en réseau ?

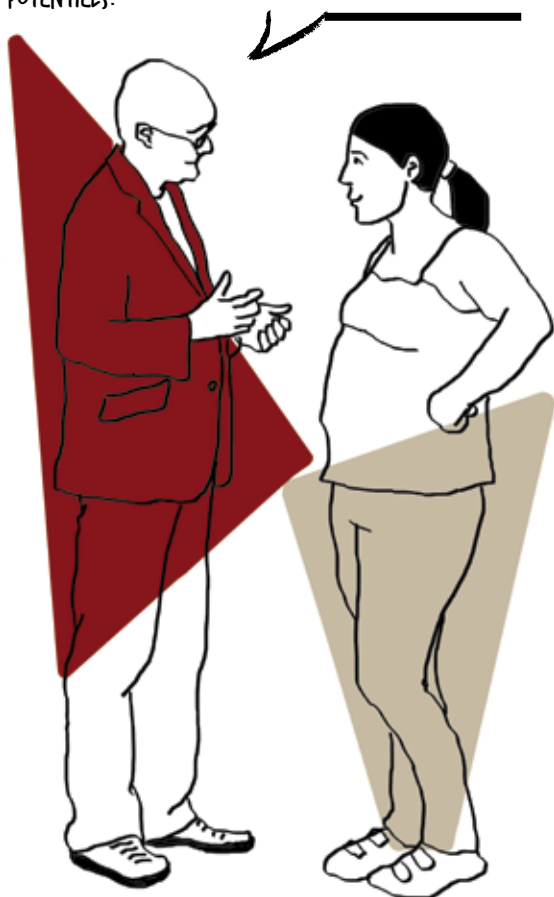
D'ABORD, LA CONNAISSANCE MUTUELLE DES MISSIONS, DES MÉTIERS, DES LOGIQUES ET PHILOSOPHIES D'INTERVENTION. IL S'AGIT DE BIEN COMPRENDRE CE QUI PEUT ÊTRE ATTENDU (OU NON) DES UNS ET DES AUTRES POUR POSER LES BASES DE COOPÉRATIONS PERTINENTES.

IL CONVIENT ÉGALEMENT D'ASSURER UN BON PARTAGE DES INFORMATIONS (DONNÉES PRATIQUES, STATISTIQUES) ET DES EXPÉRIENCES (CONDITIONS DE RÉUSSITE, FREINS).

ENFIN, POUR DÉPASSER LA FRAGILITÉ DE PARTENARIATS QUI TIENNENT PARFOIS À DES INDIVIDUS, LA FORMALISATION INSTITUTIONNELLE VIA DES PROTOCOLES, CONVENTIONS OU ACCORDS-CADRES PEUT PERMETTRE D'ASSURER LA PÉRENNITÉ D'ORIENTATIONS.

CE QUI FAIT RÉSEAU C'EST LE LIEU DE LA CONCERTATION TECHNIQUE DE L'URGENCE POUR MOI. LA RENCONTRE, L'ÉCHANGE AVEC D'AUTRES PARTENAIRES NOUS PERMETTENT DE PARTAGER NOS EXPÉRIENCES, NOS RÉFLEXIONS SUR LES SITUATIONS AINSI QUE NOS CARNETS D'ADRESSE. CE QUI POURRAIT ÉGALEMENT FAIRE RÉSEAU SERAIT D'AVOIR D'AUTRES ESPACES SOUS FORME D'ATELIER RÉGULIERS : INFORMATIONS, ÉCHANGES AFIN DE MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT D'INTERLOGEMENT93, DE MIEUX SE CONNAÎTRE AU SEIN DU RÉSEAU ET D'ÉCHANGER SUR DES PROBLÉMATIQUES COMMUNES.

J'AI DÉJÀ EU L'OCCASION DE VÉRIFIER QUE LA COLLÉGIALITÉ ET L'ENTRAIDE PARTENARIALE SONT EN EFFET DES ÉLÉMENTS INDISPENSABLES ET REDOUTABLEMENT EFFICACES.





TROPHÉE DIRECTIONS

Sous le haut patronage de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et de Martine Pinville, secrétaire d'État en charge de l'Économie sociale et solidaire, le jury du Trophée Direction[s] a remis une distinction, le 30 novembre 2016 à Paris, à l'équipe du centre de stabilisation Jacques Salvator de France Horizon pour le déploiement d'un dispositif innovant en faveur des personnes confrontées à la double problématique d'un hébergement stable et de l'addiction en Seine-Saint-Denis.

L'occasion pour trois professionnels du centre ainsi que pour Éric Lemerrier, chargé de mission Santé du SIAO 93, de mettre en lumière les besoins d'un public qui subit les effets d'un cercle « invertueux » : En rupture d'hébergement ou de logement, ces personnes se voient parfois refuser l'accès en centre de cure. Le maintien et/ou la poursuite des soins de leur addiction est rendu difficile du fait de cette précarité.

Parallèlement, les troubles du comportement dus à leur addiction compliquent l'accès à un hébergement et à un accompagnement social global efficient.

En se réunissant tous les deux mois, les professionnels du secteur de l'addictologie et du logement de Seine-Saint-Denis impliqués dans la démarche (médecins, travailleurs sociaux, psychologues...) échangent leurs expériences et expertises et étudient le parcours et les besoins de personnes présentant des addictions. L'assemblée générale d'Interloge-

JOURNÉE IKAMBERE sur le thème « Santé sexuelle et VIH »

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, Ikambere organisait le 8 décembre dernier une journée-rencontre à destination de ses partenaires sur ce thème qui touche particulièrement les femmes vulnérables accueillies par l'association.

Projection de films, visite de locaux et intervention de professionnels de la santé mais aussi défilé de mode des femmes accompagnées par l'association, le tout s'est déroulé dans la convivialité.



INAUGURATION du centre de stabilisation « Jacques Salvator » de France Horizon

Une centaine de personnes étaient au rendez-vous, le 23 novembre 2016, pour l'inauguration officielle des nouveaux locaux à Aubervilliers.

En présence de madame Isnard, sous-préfète de Saint-Denis, de madame Yonnet, sénatrice de Saint-Denis, du Conseil régional d'Île-de-France, de madame Derkaoui, maire d'Aubervilliers, du président de France Horizon et du directeur général de France Habitation, les partenaires, les financeurs et les équipes de France Horizon ont découvert un bâtiment rénové

offrant des conditions de vie et de travail contemporaines aux professionnels et usagers de l'établissement. Ce fût également l'occasion également de dévoiler le nouveau nom de l'établissement en hommage à monsieur Salvator, maire d'Aubervilliers de 2008 à 2014, qui contribua à l'installation de cette structure à son adresse actuelle.

ACTUALITÉ d'interlogement93

Plusieurs changements ont récemment eu lieu au sein d'Interlogement93 et nous considérons important de vous en informer.

Suite au positionnement de Maxence Delaporte au poste de responsable opérationnel, c'est désormais Gregory Hochberg qui est le nouveau chef de service du volet Insertion du SIAO 93.

Dans le but de faire émerger les besoins du territoire ainsi que de favoriser la fluidité dans le parcours des publics et dans le souci d'une meilleure efficacité entre nos différents services, un pôle Observation

sociale et systèmes d'Information est créé à titre expérimental pour une période de six mois. Ce pôle est placé sous la responsabilité de Valérie Puvilland.

Enfin, c'est à Pauline Geindreau qu'a été confiée la mission de coordonner la veille saisonnière 2016/2017.

PLAN D'URGENCE pour la veille sociale

Sous l'impulsion du réseau Interlogement93, les acteurs de la veille sociale de Seine-Saint-Denis se sont réunis en début d'année afin de faire un état des lieux du secteur et de ses besoins à l'échelle du département. Conscients de l'urgence de la situation et du caractère fortement sous-doté du territoire séquanodionysien, ils souhaitent aujourd'hui porter une vision collective et inter-associative sur les problématiques de la veille sociale afin de rendre tangibles les difficultés importantes auxquelles sont confrontés les acteurs au quotidien et de faire valoir un rééquilibrage de l'équipement au niveau régional.

Dans le cadre de cette démarche, le réseau Interlogement93, avec l'appui du SIAO, a élaboré un plan d'urgence pour la veille sociale en Seine-Saint-Denis. Sur le fondement des constats établis et dans une logique de correspondance entre la demande et l'offre, ce plan d'action triennal veut porter à la connaissance des pouvoirs publics les moyens nécessaires pour que la réponse apportée aux besoins des publics en détresse soit à la hauteur de nos engagements et de nos ambitions.

Ce document est disponible sur le site d'Interlogement93 dans la rubrique Publications > Nos interpellations.

COLLOQUE

Lutte contre le système prostitutionnel et accompagnement des victimes

Avec le soutien actif de la Délégation départementale aux droits des femmes, des services de l'État et de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, l'Amicale du Nid 93 (AdN 93) a organisé le 8 décembre dernier un colloque consacré à l'accompagnement des personnes concernées par la prostitution et des victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Plus de trois cents personnes ont participé à cette journée de travail.



Rassemblant en tribune les acteurs de la police, de la justice, des collectivités territoriales et du monde associatif, le colloque a permis de développer les apports de la loi du 13 avril 2016 mais aussi d'aborder les enjeux et perspectives en Seine-Saint-Denis. Parmi les éléments saillants qui ont été abordés lors cette journée, on retrouve notamment les nouvelles mesures relatives à l'accompagnement des personnes souhaitant s'engager dans un parcours de sortie de la prostitution, les différents aspects de la lutte contre le proxénétisme menée à l'échelon départemental ou encore

un premier bilan des différentes initiatives de formation, diagnostic et prévention réalisées au cours des dernières années en collaboration avec l'AdN 93.

Cette journée a démontré la détermination et le dynamisme des acteurs sociaux et médico-sociaux présents qui, d'ailleurs, attendent avec une certaine impatience la mise en œuvre des dispositions relatives au parcours de sortie et d'insertion sociale et professionnelle des personnes victimes de la prostitution.

GROUPES DE TRAVAIL post-séminaire

ment93 réunie le 16 mai 2015, à la suite du séminaire associatif tenu les 7 & 8 novembre 2014, décidait de créer quatre groupes de travail autour des thèmes suivants :

- 1 - Réseau
- 2 - Gouvernance et projet associatif
- 3 - Visibilité et plaidoyer
- 4 - Grand Paris

Chaque groupe, constitué de cinq à dix personnes - salariés et administrateurs du réseau - s'est réuni cinq ou six fois, sauf le dernier faute d'éléments suffisants. Les trois premiers groupes ont établi le bilan de leurs travaux qui sera présenté lors d'une assemblée générale prévue au premier semestre 2017. D'ores et déjà il convient de noter que les questions débattues et les préconisations proposées sont non seulement riches mais aussi en totale résonnance avec les débats qui ont eu lieu lors de l'AG des commissions.



Parution de l'UTIL93

Lieux ressources pour les personnes sans-abri

Hiver 2016/2017

L'édition 2016/2017 de l'UTIL93

Lieux Ressources pour les personnes sans-abri est enfin arrivée.

Ce dépliant - condensé d'informations pratiques concernant les lieux de premier accueil, la santé ou encore la distribution alimentaire - est dès à présent mis à votre disposition lors des CTU.¹



¹/ Concertation Technique de l'Urgence
- Accessible à tous les travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis, tous les vendredis à partir de 9h30, dans les locaux d'Interlogement93 : 105, boulevard Chanzy - 93100 Montreuil Escalier BC - 3^e étage, porte de droite.

L'Association Logement Jeune (ALJ)

La finalité de l'association logement jeune (ALJ), qui existe depuis 1987, est l'insertion. Partant à l'époque du constat que les jeunes ayant engagé un parcours de formation ou ayant obtenu un emploi précaire n'avait pas accès à un logement autonome, un collectif de travailleurs sociaux a créé l'association. Celle-ci offre la possibilité aux jeunes de 18 à 25 ans de devenir résident dans une chambre d'un appartement collectif ou un studio pour une période de deux ans.

1/ Bertrand Schwartz, (1919- 30 juillet 2016). Polytechnicien, il a géré l'École des mines de Nancy et créé en 1969 la revue *Éducation permanente*. Inspirateur des Missions locales pour l'insertion professionnelles et sociales des jeunes, il a écrit un rapport sur ce sujet, à la demande du 1^{er} ministre Pierre Mauroy. En avril 1992, il participe au lancement de l'association *Moderniser sans exclure* destinée à la lutte contre l'exclusion des personnes à faible niveau de qualification.

L'association est locataire en titre des logements. Les jeunes paient mensuellement une redevance calculée en fonction de leurs revenus. Ils bénéficient de l'accompagnement social proposé par les travailleurs sociaux de l'association. Il ne s'agit pas seulement d'être « logé » mais de devenir « habitant », ce qui passe pour beaucoup par un véritable apprentissage. Les jeunes sont accueillis dès lors qu'ils disposent de ressources mensuelles égales au minimum à 350 euros. Les logements sont répartis dans des immeubles de La Courneuve, Saint-Denis et Stains gérés par Seine-Saint-Denis Habitat, Plaine Commune Habitat, France Habitation, Logi-rep.

Dans le cadre d'un partenariat avec Inser'éco, l'association a élargi depuis trois ans son action en direction de familles dont l'un des membres est salarié d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). L'accompagnement social est partagé entre la SIAE et l'ALJ qui oriente le jeune. L'OPHLM d'Aubervilliers et Plaine Commune Habitat sont les deux bailleurs engagés dans cette action.

L'ALJ assure aussi la gestion locative des logements qu'elle propose. Ce qui suppose le quit-tancement et l'encaissement des redevances par l'association. Plus de 1500 jeunes ont bénéficié de ce

dispositif depuis maintenant trente ans. De deux appartements en 1987 proposant moins de dix places, nous en sommes aujourd'hui à 90 logements, soit un peu plus d'une centaine de jeunes inscrits dans le dispositif.

L'ALJ est membre d'Interlogement93, de la Fnars, de la Fapil. Elle bénéficie du soutien financier de l'État, l'allocation de logement temporaire (ALT) et des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL) du Conseil départemental.

Nous nous inscrivons dans une stratégie globale d'insertion qui ne peut se limiter à un seul aspect (emploi, formation, logement, santé, culture, ...). L'action de l'équipe est multiforme : accompagnement et éducation sociale et familiale. Elle permet une optimisation des moyens mobilisés par les pouvoirs publics. Résider dans un appartement de l'ALJ est bien moins coûteux qu'une chambre d'hôtel et plus efficace. Trop souvent, on fait face à l'urgence par des solutions faussement réparatrices.

Les principes auxquels nous restons attachés sont la coopération, le partenariat et la mise en cohérence des actions d'insertion. Ces principes énoncés en 1982 notamment par Bertrand Schwartz¹ (qui nous a quittés cette année), avec qui nous avons travaillé dans les années 90 dans le cadre de Moderniser sans exclure, misent sur la mise en situation d'autonomie et de responsabilité des jeunes. L'accès au logement indépendant est un élément essentiel de ce processus. Parfois les parcours sont complexes, « accidentés », la réussite n'est jamais garantie mais l'expérience et nos bilans renforcent notre conviction que les jeunes, même face aux difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui, sont pleins de ressources et de potentialités. Il suffit souvent de les accompagner (sans faire à leur place) pour qu'ils atteignent un niveau de confiance en eux suffisant pour progresser.

Francis Morin, président - ALJ

L'ALJ EN 6 QUESTIONS

+1

Propos recueillis par Patrice Fleury, directeur du centre mère-enfants - Empreintes



1. 1500 jeunes en trente ans, est-ce un élève ou une pépinière ?

Une pépinière ! Nous travaillons pour que nos jeunes soient de bonnes pousses.

2. 1987 / 2017, en sept mots qu'est-ce qui vous est le plus cher ?

Des mots clefs puisqu'il s'agit de loger : écouter, accompagner, sécuriser, projeter, responsabiliser, permettre, engager, et s'engager. Nous sommes une association conduite par des valeurs.

3. Dans un environnement si tendu, comment captez-vous des appartements ?

Nos résidents ne font que passer dans notre parc. Le but, c'est d'accompagner leur accès à un logement dont ils soient vraiment les locataires. L'issue de sortie n'est pas simple, mais les jeunes sont des battants.

4. Avez-vous pensé ouvrir une auberge pour les alternants, pourquoi ?

C'est une bonne idée. Mais une auberge solidaire est sans chambre, sinon on deviendrait foyer de jeunes.

5. Est-ce que les jeunes devenus vieux reviennent un peu ?

Comme tout un chacun, ils font leur vie, et il est rare, quand on a été en difficulté, qu'on revienne sur les dispositifs dont on a bénéficié. Ce sont des ingrats ! Mais nous ne sommes pas une œuvre de charité qui attendrait des remerciements.

6. Existe-t-il un réseau, un trafic entre les ALJ, ALJT, ALJM, ALJ93 ?

Le jeune en difficulté ou en insertion n'a pas une valeur marchande convaincante et les possibilités de trafic sont très limitées. En revanche, il nous est arrivé de toucher par erreur du financeur des subventions pour l'ALJ93 (mais nous les avons rendues).

Les sigles ressemblants présentent ce genre de risque. Mais nous sommes parmi les plus anciens, donc nous ne changerons pas de nom.



Joker. Quel sera votre prochain projet ?

Nous avons la conviction de représenter une forme d'action plus efficace et moins coûteuse par exemple que les chambres d'hôtel. Nous projetons d'élargir notre parc pour faire face à une plus grande diversité de situations mais nous ne voulons pas être la grenouille qui veut devenir aussi grosse que le bœuf. La relation en proximité avec les partenaires doit être préservée.

Interlogement93



Prochains événements

- 17/05** (10h-12h30) Projection-débat du film « *Mères sans toits* »
(avec la participation exceptionnelle d'Anne Richard, réalisatrice)
- 24/05** (10h-12h30) Matinée de présentation d'Interlogement93
- 24/05** (14h-16h30) Formation sur les dispositifs du logement intermédiaire
- 31/05** (9h-17h) Formation « *Diversités Roms - Tsiganes* » (en partenariat avec *Rues et Cités*)
- 07/06** (14h30-17h) Petit-déjeuner découverte
- 15/06** (14h30-17h) Formation SI-SIAO
- 21/06** (9h-12h) Assemblée générale statutaire d'Interlogement93
- 21/06** (14h-17h) Conférence-débat sur la participation des personnes accompagnées

Vous souhaitez nous rejoindre ?

➤ ÉTAPE 1 : PRISE DE CONNAISSANCE DU RÉSEAU

Vous prenez connaissance des documents suivants, qui vous donneront plus de précisions sur notre activité et notre mode de fonctionnement :

- Le projet associatif d'Interlogement93
- La charte d'adhésion
- La plaquette de présentation de notre réseau
- Notre dernier rapport d'activité

Puis vous contactez Bénédicte Souben, animatrice réseau d'Interlogement93, pour échanger directement avec elle sur votre intérêt à nous rejoindre.

➤ ÉTAPE 2 : DEMANDE OFFICIELLE D'ADHÉSION

Vous nous faites parvenir un courrier officiel comportant :

- Une demande d'adhésion formelle
- La présentation de votre activité et son lien avec Interlogement93
- Des précisions sur l'action sociale réalisée par votre association
- L'objet de votre adhésion (votre motivation et votre intérêt à nous rejoindre)

Ce courrier doit être signé par le président ou toute personne ayant autorité pour représenter votre association et adressé à l'attention de M. Philippe Martel, président d'Interlogement93.

➤ ÉTAPE 3 : ÉVALUATION DE VOTRE DEMANDE

Votre demande d'adhésion est examinée par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, les administrateurs vous rencontrent et évaluent ainsi plus précisément votre demande.

➤ ÉTAPE 4 : DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration statue en dernier lieu sur votre demande d'adhésion. Le président d'Interlogement93 vous fait parvenir un courrier indiquant et justifiant la décision du Conseil d'Administration.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Merci de contacter Bénédicte Souben, Animatrice Réseau
reseau@interlogement93.net / Tél. 01.41.58.61.49 / 06.70.90.49.89

